



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sondersession Mai 2023 • Erste Sitzung • 02.05.23 • 14h30 • 21.3750  
Conseil national • Session spéciale mai 2023 • Première séance • 02.05.23 • 14h30 • 21.3750



21.3750

### Motion

**Klopfenstein Broggini Delphine.**  
**Agroforstwirtschaft.**  
**Im Dienste der Landwirtschaft,**  
**des Klimas und der Biodiversität**

### Motion

**Klopfenstein Broggini Delphine.**  
**Agroforesterie.**  
**Au service de l'agriculture,**  
**du climat et de la biodiversité**

---

#### CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 02.05.23

---

**Klopfenstein Broggini** Delphine (G, GE): Ma motion 21.3750 charge le Conseil fédéral de prendre les mesures adéquates pour soutenir et étendre des projets d'agroforesterie moderne en Suisse. Alors qu'est-ce qu'on attend exactement du Conseil fédéral au travers de cette motion? C'est assez simple, c'est qu'il adapte le cadre légal actuel pour permettre à ce système agronomique d'apporter ses nombreux bienfaits, tant pour l'agriculture que pour le climat ou la biodiversité.

Malheureusement, ce qu'on voit aujourd'hui, c'est que la législation n'encourage pas suffisamment les agricultrices et les agriculteurs à intégrer des arbres et des arbustes dans leurs cultures, en particulier des arbres feuillus, intéressants aussi évidemment pour la production de bois d'œuvre. Dans la motion les arbres et arbustes des systèmes d'agroforesterie sont d'ailleurs très clairement distingués des arbres et arbustes des haies ou des forêts.

Alors pourquoi l'agroforesterie? Pourquoi la défendre? Qu'est-ce qu'elle apporte réellement? L'agroforesterie moderne associe la production de cultures vivrières et fourragères à l'arboriculture fruitière, à la production de bois-énergie, de bois d'œuvre ou de bois fertilisant. Les systèmes sylvoarables sont bénéfiques à la fois pour les cultures, pour les arbres, pour les sols et le bien-être animal. On parle parfois d'agriculture à plusieurs étages, quand les racines des arbres se déploient en sous-sol, sous les champs, et créent des "réseaux de captage des ressources", utiles évidemment à l'irrigation des champs et au passage de la lumière et des éléments nutritifs.

De plus, l'agroforesterie, en tant que régulatrice écologique, agit sur la protection des sols, de l'eau et aide à l'adaptation au réchauffement climatique. Elle permet notamment d'étendre les corridors écologiques et les connexions entre les foyers de biodiversité. Elle a un impact direct sur les changements climatiques, puisqu'elle permet le stockage du carbone. Après une telle définition de l'agroforesterie, on n'aurait qu'une chose à se dire: on doit la soutenir, on doit adapter le cadre légal de manière à avancer sur cette thématique.

La presse ou les organes qui connaissent le sujet, Agroscope par exemple partagent cet avis, et je cite: "Si l'on transformait 13,3 pour cent de la surface agricole suisse utile en systèmes agroforestiers, on pourrait compenser jusqu'à 13 pour cent des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole."

D'après BioActualité.ch, je cite encore: "Dans les parcelles d'essai, les systèmes agroforestiers ont fourni en moyenne pluriannuelle des rendements supérieurs de 30 pour cent à ceux des surfaces où les cultures agricoles et forestières étaient séparées."

Du point de vue économique, l'agroforesterie permet donc de diversifier la production et de diversifier les revenus. D'après un article récent d'Agridea, à la page 14, on voit que, je cite encore: "Les premiers résultats concernant les arbres fourrager montrent qu'ils pourraient compléter avantageusement les rations des ruminants, même celles des animaux avec



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sondersession Mai 2023 • Erste Sitzung • 02.05.23 • 14h30 • 21.3750  
Conseil national • Session spéciale mai 2023 • Première séance • 02.05.23 • 14h30 • 21.3750



AB 2023 N 768 / BO 2023 N 768

des besoins élevés. Leur utilisation est surtout intéressante en été, période à laquelle les sécheresses sont de plus en plus fréquentes. Grâce à leurs multiples fonctions, les arbres fourrager participent à rendre les systèmes d'élevage plus résilients et à conforter leur autonomie fourragère."

Donc, quand on entend tout ça, on se dit qu'il faut vraiment avancer sur cette question, car on sait que des projets pilotes sont en cours de réalisation. Ces projets pilotes sont groupés sous le nom d'"Agro4esterie". Ce projet intercantonal est soutenu par l'OFAG et a été lancé en 2020. Nous attendons impatiemment les résultats. Les projets ont été développés surtout en Suisse romande, notamment dans les cantons de Neuchâtel, du Jura, de Vaud et de Genève. Une centaine de projets ont été mis sur pied au travers des projets pilotes. Le principe du système de production alimentaire moderne montre que le potentiel de l'agroforesterie est énorme et que, sur cette question, la Suisse a un grand potentiel pour avancer et un certain retard à rattraper. Donc nous attendons les résultats des projets pilotes.

Je vous remercie de faire bon accueil à cette motion, de manière à mettre la Suisse sur les bons rails sur une question aussi importante que celle de l'agroforesterie.

**Parmelin Guy**, conseiller fédéral: Le Conseil fédéral a conscience de l'importance que revêt l'agroforesterie moderne pour l'agriculture. Grâce à ses effets bénéfiques sur l'amélioration de la structure des sols, sur la disponibilité de l'eau pour les cultures et sur la biodiversité, l'agroforesterie permettra d'apporter une réponse concrète aux défis imposés à l'agriculture par le changement climatique.

L'Office fédéral de l'agriculture, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires sont actuellement en train d'actualiser la stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation. L'agroforesterie peut contribuer à certains sous-objectifs définis dans cette stratégie tels que l'optimisation des portefeuilles de production, la gestion des ressources en eau avec parcimonie ou l'amélioration de la fertilité des sols. Pour cette raison, le plan de mesures de cette stratégie climatique comprendra probablement la mesure agroforesterie.

Les systèmes agroforestiers traditionnels bénéficient d'ores et déjà d'un soutien sous la forme de contributions à la biodiversité et à la qualité du paysage, par exemple pour les arbres fruitiers haute-tige ou les châtaigneraies et pâturages boisés. Au niveau des systèmes agroforestiers modernes, des étapes concrètes ont déjà été entreprises. Dans le cadre du projet intercantonal d'utilisation durable des ressources, Agro4esterie, ils bénéficient depuis 2020 d'un soutien financier dans 140 exploitations agricoles des cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura. Ce projet vise à développer des systèmes agroforestiers adaptés aux conditions locales. Ce projet court de 2020 à 2028. Les bases légales pour une aide aux investissements dans les parcelles agroforestières modernes, ou pour la promotion des systèmes de production correspondants au moyen des paiements directs sont disponibles. Une promotion des systèmes agroforestiers sera examinée sur la base des expériences acquises dans le projet d'utilisation durable des ressources – que je viens de citer – " Agro4esterie ". Ces expériences, disponibles à partir de 2028, sont indispensables pour mettre en œuvre un concept de mesures pleinement réalisable.

Vu les solutions déjà existantes dans le cadre des systèmes agroforestiers traditionnels et les travaux en cours en ce qui concerne les systèmes agroforestiers modernes, la motion paraît superflue au Conseil fédéral et je vous demande donc, en son nom, de la rejeter.

**Präsidentin** (Riniker Maja, zweite Vizepräsidentin): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

### Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 21.3750/26644)

Für Annahme der Motion ... 83 Stimmen

Dagegen ... 109 Stimmen

(0 Enthaltungen)